

POUR *Le service public* AGIR *Nos revendications* ENSEMBLE

Depuis des années on ne cesse de nous rebattre les oreilles sur le coût insupportable de la fonction publique (donc aussi des ses personnels) et plus particulièrement de la fonction publique de l'État. Toute cette campagne, qui cherche notamment à provoquer des réflexes primaires, diviseurs, en montrant le fonctionnaire comme un privilégié, donc comme un adversaire, n'a rien d'innocent, de détaché des enjeux, mais vise avant tout à un objectif central : faire reculer le service public et répondre aux exigences du capital financier qui entend obtenir de nouveaux espaces et de nouveaux moyens (dont des allègements de " charges "-entendre par là les prélèvements publics-) pour se valoriser, dégager du profit.

C'est cette logique qui conduit aux remises en cause du service public (abandons, externalisations, transferts, privatisations de missions) aux pressions sur l'emploi public (suppressions d'emplois, part croissante du " contractuel ", noria de la précarité) aux attaques contre le pouvoir d'achat, la protection sociale (dont les retraites) etc.

Cela situe, tout à la fois, le niveau des enjeux et le niveau et la nature de l'action nécessaire pour s'opposer à de telles options, faire prévaloir des alterna-

tives de progrès social.

Relever de tels défis est exigeant : l'UGFF travaille à créer toutes les conditions pour que nous soyons, ensemble, en capacité de répondre aux attentes, aux besoins, aux revendications des usagers, des personnels,

- en, démontrant, le caractère mensonger sur bien des aspects des campagnes menées ;
- en resituant le service public dans son rôle et sa finalité sociale, non approché uniquement comme une charge budgétaire mais comme un investissement solidaire, un levier pour l'exercice de droits, pour lutter contre les inégalités, pour le progrès ;
- en mettant en débat des alternatives aux politiques de régressions, avec des propositions transformatrices des carcans dans lesquels on cherche à enfermer toutes réponses ;
- en ouvrant la voie du rassemblement, de toutes les convergences : intersyndicales unitaires, public-privé, personnels et usagers/utilisateurs.

C'est tout cela qui est indispensable pour consolider la légitimité, l'efficacité de nos actions.

C'est à cela que nous voulons ici contribuer au moyen de cette publication.

LES MOYENS DE LA FONCTION PUBLIQUE : UN CHOIX DE SOCIETE !

La fonction publique, et notamment la fonction publique de l'État, aurait un poids en constante augmentation, des effectifs pléthoriques, et tout cela plomberait l'économie française. Voilà le raisonnement " ultra simpliste " que développent les tenants du libéralisme pour bien identifier la cible qui est la leur... Ils

omettent d'ailleurs de rappeler, au moment où " on fait les comptes ", que l'impact bénéfique pour l'emploi que sont censées avoir les coupes claires dans les budgets publics se soldent en réalité par... un taux de chômage de 10% et avec des chômeurs de moins en moins bien indemnisés.

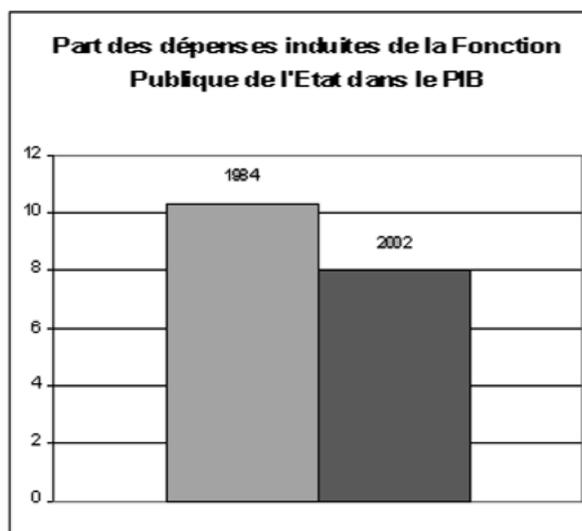
LE POIDS DES DEPENSES INDUITES DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT DANS LE PIB (richesses créées)

Contrairement à ce qui est régulièrement asséné, les moyens de la fonction publique de l'État sont en constante régression au regard des richesses produites dans le pays (PIB). Les données chiffrées ci-contre illustrent cette réalité.

Rappelons que les " dépenses induites " recouvrent tout à la fois les dépenses de rémunérations, de pensions, de cotisations et prestations sociales, de frais de déplacements, de subventions versées à l'enseignement privé etc.

- Certes on peut soutenir que le périmètre couvert n'est pas exactement le même (externalisations) mais il n'en demeure pas moins qu'en tout état de cause l'État dépense moins pour l'exercice de ses missions.

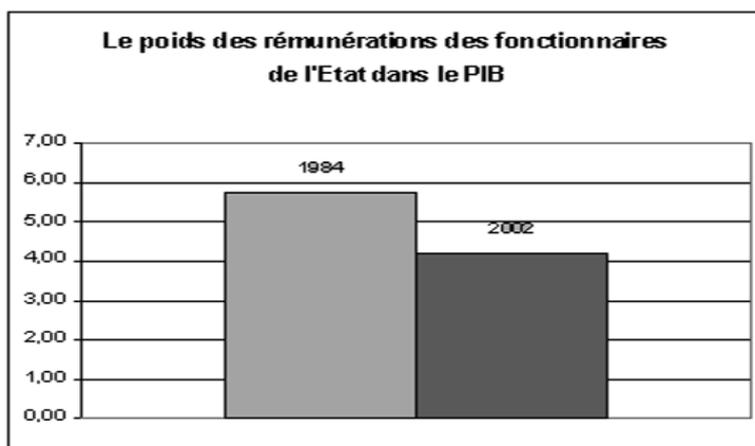
Ce différentiel constaté ci-contre, - 2,34 points, représente en 2002 l'équivalent de 35,59 milliards d'euros (soit, pour illustrer, une somme équivalente à une majoration de près de 70 % de la totalité de crédits de rémunérations principales inscrits au budget de l'Etat)



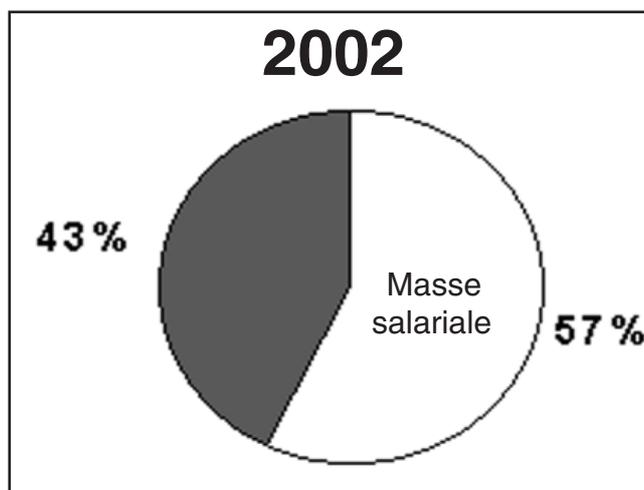
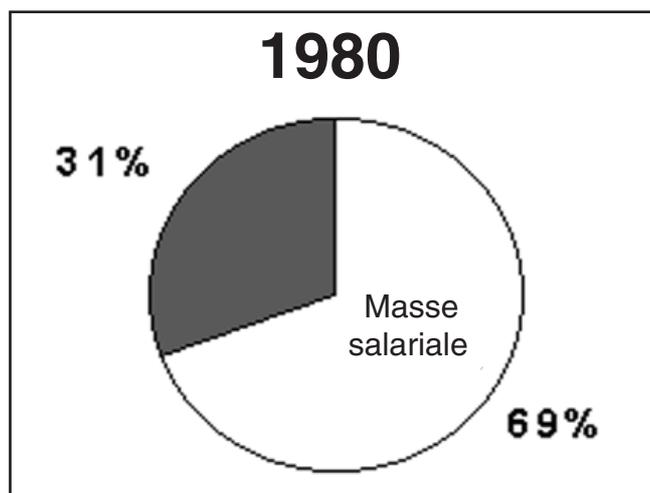
LE POIDS DES REMUNERATIONS DES FONCTIONNAIRES DANS LE PIB

Là aussi les données sont sans appel. Le poids des rémunérations des fonctionnaires dans le PIB régresse lui aussi. Donc on peut tourner les choses dans tous les sens, les réalités sont bel et bien là : l'État dépense de moins en moins pour la rémunération de ses personnels au regard de ce que sont les richesses produites dans le pays.

Mais cette part de plus en plus réduite des richesses affectées aux salaires n'est pas propre à la fonction publique, elle est beaucoup plus globale et concerne l'ensemble de la société française



C'est ce que démontrent les graphiques ci-dessous qui donnent l'évolution de 1980 à 2002 de la part de masse salariale dans la valeur ajoutée



■ Profits, impôts et taxes des entreprises □ Masse salariale
(Source : INSEE-les comptes de la nation)

NON, PAS DE " PRIVILEGES " : DES REVENDICATIONS !

Nous l'avons déjà dit, toutes les campagnes autour du thème du " fonctionnaire privilégié " ne reposent pas sur des faits mais sont initiées par une démarche idéologique visant à isoler les agents de la fonction publique, à les opposer aux autres salariés, pour mieux imposer des reculs.

On le voit régulièrement sur l'emploi, sur les salaires, on l'a vu sur la RTT ; On l'a vu particulièrement sur les retraites : toute décision de régression est précédée de "rapports", de "campagnes" aux objectifs bien précis. Or, même s'il est vrai que la formule "calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose" est toujours d'actualité, il n'en demeure pas moins qu'il y a des faits qui sont têtus et qui mettent à mal bien des idées reçues.

LES EFFECTIFS

Que n'entend-on pas sur les effectifs de la Fonction Publique dont le nombre serait en croissance exponentielle depuis des lustres ?...

Sauf que les instruments de mesure ont tendance à varier en fonction de l'objectif fixé à la démonstration. Ainsi compare-t-on les effectifs budgétaires, sans tenir compte des agents hors statut, qu'il s'agisse des non titulaires recrutés sur crédits, des vacataires, des emplois aidés (CES-CEC, emplois jeunes, etc.).

Si on prend les données globales les choses deviennent beaucoup moins évidentes ; et on ne peut alors ignorer ni la suppression des emplois jeunes, ni même la diminution en 2004 de 30 % des crédits servant à rémunérer les CES et les conséquences sur le volume d'emploi, ou encore les

effets (statutairement positifs) de transformations de crédits en emplois (du " plus " en données budgétaires sans " plus " sur les effectifs réels).

Un des paramètres parmi les plus pertinents pour traiter du nombre de fonctionnaires et d'agents de l'État et de le rapporter à la population globale.

Un tel ratio était de 1 emploi d'État pour 33 habitants en 1981, et il est passé de 1 à 32,5 en 2002. Une quasi stabilité donc, à pondérer en raison des transformations de crédits en emplois (donc de supports/emplois de non titulaires en emplois budgétaires), qui revient à dire que ce ratio s'est en réalité dégradé (on passe à 1 agents pour 33,3 habitants environ)

LA NATURE DE L'EMPLOI : LOIN D'ETRE TOUS " FONCTIONNAIRES " !!!

Il est de bon ton là aussi de parler des " fonctionnaires " pour faire référence aux agents de l'Etat. Or, sait-on combien d'entre nous ne sont pas des " fonctionnaires ", mais des contractuels, précaires ou non, avec des droits et garanties particulièrement faibles, parfois même inférieurs à ceux existant dans le secteur privé (il en est ainsi par exemple des primes et indemnités liées aux CDD qui n'existent même pas dans la fonction publique !)

Dans la réalité, des CDI dérogatoires aux CDD de toutes

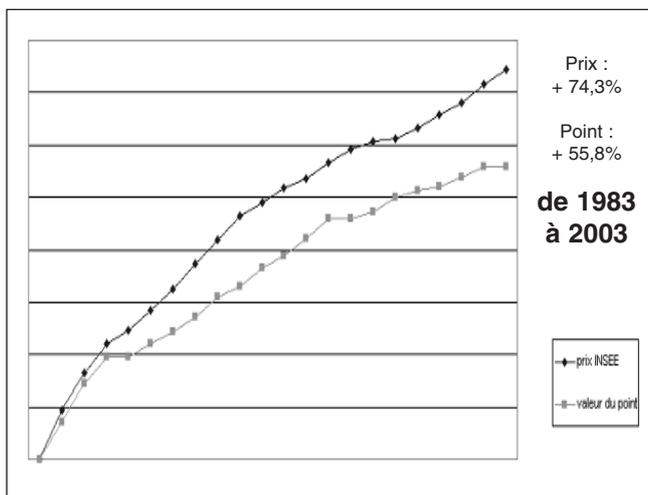
sortes (renouvelables indéfiniment) en passant par les "emplois aidés", les faux vacataires/vrais contractuels, ce sont des centaines de milliers d'agents qui n'ont pas le statut de fonctionnaires.

Selon le rapport annuel de l'Observatoire de l'emploi public, il y avait, au 31-12-2001, quelques 425 000 non titulaires et emplois aidés (CES, emplois jeunes, etc.) dans la fonction publique de l'Etat, 430 000 dans la fonction publique territoriale, et 85 000 dans la fonction publique hospitalière. Ces chiffres excluant les recrutements sur crédits. Au total, sur l'ensemble des trois versants de la fonction publique il y'a environ **1 100 000 agents qui ne sont pas fonctionnaires**. Dans la fonction publique de l'Etat ceux -ci représentent près de 20 % de l'effectif global.

POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES : TOUJOURS MOINS ?

C'est bien la réalité qui se traduit de plein fouet dans la fonction publique.

Depuis des années, les politiques salariales résultant ou non "d'accords" ont conduit d'une part à une dégradation considérable du pouvoir d'achat aux différents niveaux de la grille, et d'autre part à un déclassement de la fonction publique qui, par ailleurs, pose aujourd'hui un grave problème d'attractivité alors que nous sommes dans une phase de besoins de renouvellements générationnels très importants.



LE POUVOIR D'ACHAT DU POINT D'INDICE (base du traitement)

Il est en chute libre depuis 1983, année de la mise en œuvre de la désindexation, et il constitue le cœur des garanties collectives en matière d'évolutions salariales.

C'est donc l'ensemble qui est entraîné dans cet effondrement.

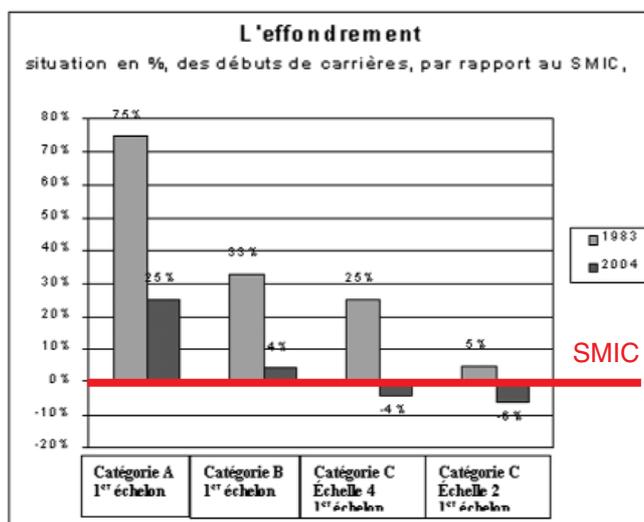
De 1983 à 2004 la valeur du point a baissé de 11,9 % par rapport à l'inflation mesurée par l'indice INSEE. Rien qu'au cours des quatre dernières années le recul est de

4 % par rapport à l'indice hors tabac et de 5 % au regard de l'indice avec tabac.

UN DECLASSEMENT GLOBAL ET SANS PRECEDENT

Tous les niveaux de la grille se sont effondrés vers le SMIC (qui lui-même est loin de répondre aux besoins) : c'est le fruit des politiques salariales consécutives. Et rappelons que **seule la CGT n'a pas signé un seul de ces "accords" qui ont conduit à la situation d'aujourd'hui**.

Et, dans le même temps, les dispositifs salariaux ont produit des transferts entre catégories, sans qu'aucune ne "s'en sorte" pour autant : Le développement des carrières et l'éventail des traitements de 97 % des fonctionnaires sont aujourd'hui enfermés dans une amplitude de 1 à 3,13.



UN SYSTEME DE PLUS EN PLUS INDIVIDUALISE

L'individualisation des rémunérations se développe de manière de plus en plus rapide. La part des primes a augmenté de 50 % au cours de ces 20 dernières années (le taux moyen est passé de 12 à 18 %). La NBI, qui est également un "cheval de Troie" contre la fonction publique de carrière, a vu le jour. Les statuts d'emplois se multiplient. Le "salaire au mérite" est aujourd'hui mis en avant par le gouvernement, avec la volonté de faire prévaloir des objectifs de productivité, de rendement, importés du secteur privé, au détriment du contenu même du service public.

Non, décidément non, il convient de ne pas laisser s'installer sans réagir les campagnes sur le fonctionnaire "privilegié". Rétablir la vérité et construire les solidarités, agir pour nos revendications, tels sont et doivent demeurer nos objectifs.

CHANGER DE CAP POUR LE SERVICE PUBLIC

Le libéralisme est antinomique du service public. Les assauts se multiplient pour faire reculer ce dernier. Dans son discours de politique générale au parlement en 2002, le 1er Ministre avait fixé le sens de son orientation : l'Etat devait se retirer de tous les secteurs concurrentiels. Depuis, les privatisations, les externalisa-

tions et abandons de missions, les décisions de transferts, étapes vers les privatisations, se sont multipliées. Dans son "nouveau" discours de politique générale devant le Parlement au lendemain des élections régionales et cantonales, le gouvernement Raffarin III a annoncé une nouvelle accélération de cette politique.

LES PRIVATISATIONS : Une régression sociale et économique

FRANCE- TELECOM :

C'est en 1990 que France- Télécom a connu un changement majeur de statut avant sa privatisation partielle intervenue en 1997 et la mise en concurrence sur son secteur d'activité.

Depuis lors, les résultats sont éloquentes :

→ Le souci du bénéfice, les critères de rentabilité, ont conduits les dirigeants à faire des choix désastreux pour France- Télécom qui a accumulé plusieurs milliards d'euros de dettes et de déficits, dont le remboursement incombe aujourd'hui aux contribuables.

→ Pour les particuliers le prix de l'abonnement au fixe a flambé, il devient impossible de s'y retrouver dans le maquis des offres commerciales et la facture augmente en raison de tarifs des mobiles, quand, dans le même temps elle a chuté de 25 % pour les entreprises.

→ 25 % de la population et 20 % du territoire n'ont toujours pas accès aux réseaux Internet à haut débit...

LES CHEMINS DE FER ANGLAIS :

Depuis la privatisation de 1993, que s'est-il passé ?

→ **Un coût prohibitif pour l'Etat Anglais (et donc, là aussi, pour les contribuables)**

● La privatisation de Malttarck, la société gestionnaire du réseau ferré, a coûté environ 3,5 milliards d'euros.

● En 1998, les bénéfices cumulés des sociétés du rail se sont élevés à 17 milliards d'euros, essentiellement reversés en dividendes confortables, pendant que l'Etat leur versait une subvention de 2,7 milliards d'euros.

● La remise en état du réseau ferré britannique est estimée à plus de 70 milliards d'euros !

→ **Un délabrement du service rendu aux usagers**

● De graves accidents mortels à répétition totalement inédits jusqu'alors ont eu lieu en 1999, 2000 et 2002.

● 1 train sur 5 est en retard et, en 2001, le retard cumulé de tous les trains représentait l'équivalent de 3.500 années !

Deux exemples parmi d'autres qui montrent que démanteler un service public, c'est mettre en œuvre la régression pour le plus grand nombre.

UNE STRATEGIE DE RECULS ET D'ABANDONS DU SERVICE PUBLIC

Ce sont des règles financières et comptables sur un fond ultra libéral qui président aux orientations et décisions concernant la fonction publique, et plus précisément la fonction publique de l'Etat.

Les dispositions prises concernant les ressources du budget de l'Etat, les contraintes européennes relatives aux déficits, et une politique économique qui n'impulse pas une réelle croissance (et les questions du pouvoir d'achat ne sont pas neutres en la matière), tout cela **agit en tenaille sur les moyens de la fonction publique de l'Etat** :

Ceux-ci ne sont plus qu'une résultante, une variable d'ajustement utilisée afin de faire rentrer le budget, les finances publiques, "dans les clous" des critères de convergences.

Une variable d'ajustement qui conjugue :

► *Un désengagement de l'Etat au travers d'abandons de missions, de privatisations, mais aussi par des trans-*

ferts de compétences – la décentralisation, dont le Premier Ministre affirme lui-même qu'elle constitue un levier de la réforme de l'Etat- qui, par essence, ne peut s'accompagner de transferts financiers à la hauteur des besoins puisque l'objectif est justement d'abaisser les dépenses.

► *Une modification des fonctionnements internes, introduisant, au travers d'autonomisations/contractualisations, de ratios d'engagements financiers/performances, un pilotage par la "rentabilité". C'est dans cette logique que s'inscrivent la LOLF et les SMR par exemple.*

► *Une modification de la gestion des ressources humaines pour s'inscrire dans ce cadre, avec notamment une gestion par les compétences (avec CDD, filières de métiers au lieu et place du statutaire, des qualifications, formations et corps) une rémunération liée à la performance (le mérite), à l'emploi (au détriment de la carrière) etc.*

Dette et faillite ? Déficits et catastrophes ?

Un discours bien dans l'air du temps est de mettre en exergue le montant de la dette publique de notre pays, 1.000 milliards d'euros, soit environ 63 % du PIB alors que les critères de convergences de Maastricht fixent la barre à 60 % -Et d'ajouter que le pays serait quasiment au bord de la faillite.

Certes le niveau du déficit n'a rien de glorieux, mais de là à parler de faillite... Cela voudrait dire que l'on ignorerait ce que, parallèlement, est le niveau des avoirs (fonciers et financiers), soit quelques 1.300 milliards d'euros.

Cette dette est le résultat des déficits, et des emprunts faits sur les marchés financiers, pour y faire face. Emprunts auxquels s'ajoutent les milliards d'intérêts versés aux détenteurs de capitaux (plus de 47 milliards d'intérêts versés par les administrations publiques en 2003 –soit près de 800 euros par habitant- pour les "pauvres rentiers", comme le souligne l'intersyndicale CGT – CFDT – SUD, des personnels de l'INSEE).

Revenons-en donc aux déficits : celui du budget de l'Etat est actuellement de l'ordre de 4,1 % du PIB (soit supérieur aux fameux critères de convergences, qui en fixent le maximum à 3 %), et on y trouve le prétexte pour "justifier" les coupes dans les budgets publics, les tours de vis sur les salaires, les retraites, pousser à des "transferts", des privatisations etc.

La question posée n'est pas tant celle du niveau du déficit budgétaire, que la nature et la finalité de celui-ci :

Il peut y avoir des déficits dont l'objectif est de servir de levier pour la croissance et particulièrement pour l'emploi et le pouvoir d'achat, donc pour une issue par le haut, socialement et économiquement.

Or, ce à quoi nous avons à faire face, **est tout le contraire** : C'est le résultat de politiques qui compriment l'emploi, le pouvoir d'achat –et donc pèsent négativement sur la croissance- et qui multiplient les exonérations particulièrement en direction des entreprises, baissent la fiscalité des ménages les plus aisés, participent à l'asphyxie des finances publiques : Ceci ne constitue **pas un déficit permettant un investissement pour l'avenir, mais à l'inverse, un déficit qui résulte des reculs sociaux, et qui en nourrit de nouveaux dans une spirale régressive.**

Car, c'est au nom de celui-ci que, par exemple, on s'attaque aux services publics, et particulièrement à la Fonction publique de l'Etat. Et c'est aussi pour faire face aux conséquences cumulées de la dette qu'on tente notamment de justifier des privatisations.

Tout cela est à courte vue et sans avenir pour les salariés. Remettre les choses à l'endroit passe par la réponse aux revendications.

DES POINTS D'APPUI POUR CONSTRUIRE DES REPONSES ALTERNATIVES

La finalité du service public :

C'est l'**efficacité sociale qui doit être l'instrument de mesure** du service public et non la rentabilité en termes financiers. Cela ne signifie pas que nous ignorons que le service public a un coût, mais que son fonctionnement doit avoir pour objectif premier l'efficacité sociale, en intégrant les dimensions d'égalité de traitement, de continuité territoriale, d'adaptabilité, de neutralité, de laïcité,...

Le rôle des usagers/utilisateurs :

La fonction publique est **un outil de la nation**. Cette dernière doit intervenir sur l'implantation du service public, sa finalité, la mesure de son efficacité, et ce à partir des réalités de proximité, et notamment les dimensions géographiques, sociologiques, etc.

C'est avec cet objectif que la CGT intervient pour **une démocratisation de la fonction publique de l'Etat**, rompant avec la centralisation qui prévaut, développant les solidarités nationales, pour assurer l'égalité des droits sur tout le territoire.

Des droits nouveaux pour les personnels

Les personnels doivent pouvoir **intervenir réellement sur le périmètre et le contenu des missions, comme sur l'organisation du procès de travail**, afin d'insuffler au sein de la fonction publique une vie démocratique enrichissante, individuellement et collectivement, et porteuse de potentialités nouvelles pour l'efficacité du service public.

Les garanties statutaires déterminent le contenu du service public

Les garanties statutaires des personnels donc

aussi le caractère statutaire de l'emploi n'ont rien des privilèges exorbitants que d'aucuns se complaisent à stigmatiser. Au-delà, il s'agit des garanties indispensables permettant aux personnels d'accomplir leurs missions de manière indépendante, à l'abri de toutes pressions. La séparation du grade et de l'emploi est une de ces dimensions statutaires indispensables pour garantir l'égalité de traitement, la neutralité. Les catégories et corps, sur la base des qualifications, sont aussi, en lien avec la formation, les conditions de l'adaptabilité, de la transférabilité des savoirs, au service de la continuité, etc.

Nos luttes pour la défense des garanties statutaires, comme celles sur le volume, la nature et le contenu de l'emploi, **convergent avec celles pour la défense et l'amélioration du service public.**

D'autres choix économiques pour des moyens nouveaux

On l'a vu, la fonction publique de l'Etat tient de moins en moins de place dans la répartition des richesses produites. Cela résulte de choix délibérés. L'évolution du budget de l'Etat en est une des illustrations : en 1995, il représentait 26 % du PIB ; en 2002, il n'en représente plus que 19,13 % ! (soit -35 %).

De telles orientations **affaiblissent les finances publiques et par la même les moyens de réponses sociales solidaires**. Ce qui est vrai au regard du budget de l'Etat, l'est également d'ailleurs dans d'autres domaines (Sécurité Sociale, retraites...). La réponse à une telle situation passe par une réorientation de l'affectation des richesses créées vers la réponse aux besoins sociaux. Et, pour ce qui est plus précisément du budget de l'Etat, par une fiscalité favorisant l'impôt progressif par rapport aux taxes (TVA ; TIPP...), la taxation des revenus financiers... et aussi une politique valorisant l'emploi et les salaires (car tout se tient). Notons d'ailleurs que la " croissance sans éclat " dont parle l'INSEE dans un rapport récent résulte pour une grande partie de l'atonie de la consommation en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat.

DES REVENDICATIONS URGENTES POUR LES PERSONNELS

Répondre aux revendications, c'est **socialement juste et économiquement efficace**. C'est ce qui résulte des quelques éléments que nous rappelons ci-dessus.

Il y a des urgences. C'est le cas pour :

L'EMPLOI

- ⇒ le remplacement de tous les départs en retraite par des emplois statutaires.
- ⇒ des créations nettes d'emplois dans tous les secteurs en sous effectifs.
- ⇒ un moratoire stoppant tout licenciement ou non renouvellement de contrat, un véritable plan de résorption de la précarité, avec des mesures tant en gestion que statutairement pour mettre un terme à la noria de la précarité. Des mesures d'intégration pour les non titulaires.

LE POUVOIR D'ACHAT

- ⇒ une augmentation immédiate d'au moins 5% de la valeur du point.
- ⇒ des mesures bas salaires et l'ouverture de négociations sur les salaires et pensions.

LES QUALIFICATIONS

- ⇒ l'impulsion de la remise en ordre de la grille indiciaire, avec une redéfinition des carrières, la reconnaissance des qualifications, l'intégration progressive des primes.

Dans ces priorités s'inscrivent également **la protection sociale dont la retraite, l'assurance maladie, les droits et libertés syndicales, etc.**

**Ensemble, avec la CGT, construisons un avenir de progrès
pour le service public, pour les personnels.**

Je désire **Prendre contact avec la CGT**
 Adhérer à la CGT

- NOM :

- PRENOM :

- AFFECTATION PROFESSIONNELLE :

- COORDONNEES :

A

Le

Signature

A retourner à UGFF-CGT

263 rue de Paris

93515 Montreuil cedex

Téléphone : 01.48.18.82.31 – Télécopie : 01.48.18.82.11 – Courrier électronique : ugff@cgt.fr